



Extrait du registre des délibérations

Préfecture COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN

2023-6-14

024 Communauté de Communes Périgord-Limousin - 20231214-2023_6_14-DE
Reçu le 20/12/2023

Séance du 14 décembre 2023

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Firbeix

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
05/12/2023

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 7

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BRUN Philippe CHIPEAUX Raphaël COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, FAYE Jean-Louis, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, GRANET Jean-Claude suppléant, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Excusés et procurations : DEMARTHON Patrick (excusé et remplacé par sa suppléante M.Desgraupes), DECARPENTRIE Françoise (excusée et pouvoir à B. Combeau), DEGLANE Christine (excusée et pouvoir à AS Esclavard), FAYOL Stéphane (excusé et pouvoir à A. Maurussane), LAGARDE Bernadette (excusée et pouvoir à R. Chipeaux), MARCETEAU Dominique (excusée et remplacée par son suppléant JC Granet), BOST Jean-François (pouvoir à S. Bosredon Cournil), DUTHEIL Frédéric (excusé et pouvoir à I.Hyvoz), SAERENS Grégory (excusé et pouvoir à JL Faye)

M. Philippe FRANCOIS est désigné secrétaire de séance.

Tableau des emplois

Démission agent d'animation

Suite à la démission d'un agent communal qui travaillait pour la collectivité sur une garderie périscolaire à hauteur de 7 heures et 42 minutes (7,69 heures), il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois pour fermer le poste.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE la fermeture au 1^{er} janvier 2024 du poste d'adjoint d'animation à raison de 7 heures 42 (7,69 heures)**
- **AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 15 décembre 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

